

MINISTÈRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-  
CAPITALE

**Monsieur Th. WAUTERS, Directeur**  
*B.D.U. – Direction des Monuments et*  
*Sites*

C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1  
1035 BRUXELLES

V/réf. : FC/2043-0921  
N/réf. : JMB/BXL-2.374/s.605

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES. Avenue Palmerston, 18.  
**Demande de classement de la façade avant et de la toiture.**  
*(Dossier traité par Madame Françoise Cordier à la D.M.S.)*

En votre courrier du 5/05/2017, vous avez demandé à la Commission royale des Monuments et des Sites d'émettre un avis sur la demande de classement de l'objet susmentionné.

Le 9 mars 2017, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a pris acte de la demande de classement introduite par le propriétaire et portant sur la façade et la toiture à bâtière de la maison de maître sise avenue Palmerston 18 construite par l'architecte bruxellois Léon Jean Joseph Govaerts (1860-1930) en 1900. Cette maison est inscrite à l'Inventaire du patrimoine monumental de Bruxelles et est située dans la zone de protection Unesco autour de l'hôtel Van Eetvelde situé avenue Palmerston (architecte Victor Horta, 1899-1900), ainsi que dans la zone de protection du site classé formé par les Squares Ambiorix, Marie-Louise, Marguerite et l'avenue Palmerston.

Une visite du bien organisée le 20 février 2017 a confirmé qu'il s'agit d'une maison remarquable, en particulier sa façade avant qui, malgré des campagnes de transformation, a conservé en grande partie son aspect d'origine et ses éléments et décors de style éclectique d'inspiration Art Nouveau. A l'intérieur malheureusement, l'authenticité a été davantage perdue suite à des modifications importantes.



L'œuvre architecturale de Léon J.J. Govaerts est significative de la richesse et variété stylistique de la production architecturale bruxelloise de la fin du XIXème et du début du XXème siècle. Plusieurs réalisations de Govaerts sont d'ailleurs protégées et inscrites à l'Inventaire du Patrimoine monumental de Bruxelles. Il s'agit de ne pas confondre Léon Jean Joseph Govaerts avec son neveu Léon Emmanuel Govaerts (1891-1970) qui était plutôt de tendance moderniste et associé à Alexis Van Vaerenbergh.

Issu d'une famille d'artistes décorateurs, Léon J.J. Govaerts commence sa formation dans l'atelier de l'architecte Ernest Hendrickx, professeur à l'Ecole Polytechnique de Bruxelles influencé par la tendance rationaliste et le retour aux principes de l'ancienne architecture de Viollet-le-Duc. Govaerts poursuit ensuite ses études de dessin et de peinture dans l'atelier de son père, puis en Angleterre pour y étudier les collections d'art décoratif. En 1882, il part pour Paris où il s'engage comme dessinateur compositeur dans plusieurs maisons d'ameublement et de décoration. Il y suit également des cours à l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs. Il y a donc chez Govaerts une combinaison de l'influence rationaliste de l'enseignement de Hendrickx et d'une formation de décorateur acquise tant en Belgique qu'à l'étranger. De retour à Bruxelles en 1885, il devient professeur de dessin à l'Ecole Normale des Arts du Dessin de Saint-Josse-ten-Noode en 1890 et

Chef des Travaux graphiques à l'Ecole Polytechnique de Bruxelles de 1893 à 1897. Il commence sa carrière d'architecte en 1888 en participant à plusieurs concours.

Son œuvre architecturale traverse presque 45 ans de l'histoire de l'architecture belge; elle s'échelonne de la fin de l'éclectisme à l'Art Déco en passant par l'Art nouveau et l'académisme. Indéniablement, l'architecture de Léon Govaerts témoigne, dès le début de sa carrière, d'un lien privilégié entre architecture et arts décoratifs.

Ci-après, la liste de son œuvre architecturale, sans tenir compte des projets d'ameublement ou de décoration :

- Hôtel communal de Tubize (1889)
- Avenue de l'Astronomie 10, 10a, 11 à Saint-Josse-ten-Noode (démoli)
- Boulevard Bisschoffsheim 22 à Bruxelles (1893) (démoli)
- Wollestraat 9 Brugge (1892) (classé)
- Boulevard Bisschoffsheim 5 à Bruxelles (1894) (démoli)
- Boulevard Bisschoffsheim 10, 10a à Bruxelles (1895) (démoli)
- Hôtel Hèle, rue Joseph II 8 à Bruxelles (1895)
- Villa Kufferath La Hulpe (1896) (démoli ?)
- Hotel du Toict, boulevard du Régent à Bruxelles (1897) (démoli)
- Hôtel Defize, avenue Palmerston 14 à Bruxelles (1898)
- Rue Neuve 34 à Bruxelles (1899) (subsiste étages 2 et 3)
- Rue de Liedekerke 112 à Saint-Josse-ten-Noode (1899) (classé)
- Square Marquerite / angle rue Le Corrège ) Bruxelles (immeuble de rapport, 1899) (démoli)
- Rue Franklin 124 à Bruxelles (1899)
- Rue Zinner 3 à Bruxelles (1900)
- Banque Brunner (bâtiment arrière + transformation intérieure.), rue de la Loi 78 à Bruxelles (1899) (classé)
- Avenue Palmerston 18 à Bruxelles (1900)**
- Décoration intérieure Gresham Assurance, place Royale 3 à Bruxelles (1901) (classé)
- Rue Saint-Josse 15 à Saint-Josse-ten-Noode(1902)
- Entrée du cimetière de Saint-Josse-ten-Noode à Schaerbeek, 1902
- Entrée de la Section belge Exposition de Turin (1902)
- Logements sociaux, rue Marconi 32 à Forest (1902) (classé)
- Hôtel communal de Saint-Josse-ten-Noode (1908) (classé)
- Boulevard Clovis 23 à Bruxelles (1911)
- Hôtel de Wilde, square du Parc 583 à Bruxelles (1911)
- Hôtel Oriolle-Despret, square du Parc 587 à Bruxelles (1913)
- Hôtel Oriolle-Despret, avenue Louise 535 à Bruxelles (1913)
- S.A. Electricité et Electromécanique, rue Lambert Crickx 17 à Anderlecht (1913)
- S.A. des Sucrieries et Raffineries en Roumanie, rue Montoyer 8 à Bruxelles (1916)
- Hôtel Henricot, rue Blanche 29 Saint-Gilles (1913)
- Restauration - reconstruction de plusieurs façades à Louvain, 1921-28
- Restauration de la Collégiale Saint-Pierre à Louvain, àpd 1923 (classé)
- Nécropole de Grimde, 1922-28 (classé)
- Monument commémoratif Kalkmarkt à Tirlemont, 1921
- Rue du Midi / angle rue Philippe de Champagne à Bruxelles (immeuble de rapport, 1927)
- Café Tanganyika, rue du Marché-aux-Poulets 53 à Bruxelles (1927) (démoli)
- Rue Dansette 6 à Jette (1928)
- Café Douro, rue Royale 96 à Bruxelles (1930) (démoli)
- Café de l'Espérance, rue du Finistère 1 à Bruxelles (1930) (classé)
- Pavillon de la Sucrierie Tirlemontoise à l'Expo de Liège (1930)

L'on peut constater que l'œuvre de Govaerts est incontestablement représentative des différents courants stylistiques qui traversent l'architecture de son époque, que ses réalisations comptent de

nombreux hôtels particuliers et maisons bourgeoises caractérisés par un haut degré d'achèvement. Les aptitudes de Govaerts comme décorateur se retrouvent dans de très nombreux intérieurs (ameublement) et enrichissent ses façades (ferronneries, consoles, corniches, claveaux, ...). La maison sise 18 avenue Palmerston proposée au classement répond à ces caractéristiques. De belles ferronneries de style Art nouveau géométrique ornent les balcons du premier et deuxième étage, les arcs des baies du rez-de-chaussée ont des claveaux stylisés, la corniche monumentale descend en modillons, les balcons sont soutenus par des consoles aux courbes sobres mais ouvragées, les remplages des fenêtres des deuxième et troisième étages sont ornés de panneaux aux éléments bichromes avec un petit élément décoratif central.

Signalons toutefois que la maison a subi plusieurs transformations en 1938, 1952 et à la fin des années 1960 : les deux soupiraux ont été remplacés par une porte de garage dans les années 1952, condamnant la cour anglaise ainsi que les grilles qui clôturaient le jardin en zone de recul. En toiture avant, une lucarne peu intégrée et un balcon non-autorisés ont été réalisées fin des années 1960.



La demande de classement ne concerne que la façade avant et la toiture en bâtière puisqu'il ne subsiste que peu d'éléments d'origine à l'intérieur; elle émane du propriétaire qui souhaite rénover en profondeur le bien et restaurer la façade dans les règles de l'art. A cet égard, l'enlèvement de la lucarne et un retour à l'aspect original de la toiture avant serait un atout.

Par ailleurs, le bien se situe dans un alignement prestigieux de grande qualité, architecturalement et urbanistiquement homogène et significatif de la diversité stylistique du tournant du siècle et des Squares.



La CRMS est dès lors favorable à la demande de classement compte tenu de la qualité de l'œuvre de l'architecte Léon J.J. Govaerts, compte tenu de la représentativité de la maison concernée dans l'œuvre de Govaerts et plus largement dans l'importante production architecturale bruxelloise du tournant du siècle.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations très distinguées.

A. AUTENNE  
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

Copies à : B.D.U. – D.M.S. : Mme Françoise Cordier